

Politique Qualité

SETREM, spécialisée dans la tuyauterie, la chaudronnerie et le montage d'équipements industriels, évolue sur des marchés fortement concurrentiels caractérisés par une baisse significative des prix depuis plusieurs années.

Nous devons garantir une excellente maîtrise de nos process, afin non seulement d'assurer la qualité finale de nos produits et donc la satisfaction de nos clients compte tenu du niveau d'exigences attendu, mais aussi gagner en compétitivité et développer notre volume d'affaires.

Chacun comprendra que cette démarche d'amélioration continue est la condition essentielle du succès, de la pérennité et du développement de l'entreprise.

Au-delà de nos engagements fondamentaux et immuables qui consistent d'une part à garantir le respect des exigences réglementaires et de nos engagements tant dans nos fabrications que dans nos activités de travaux extérieurs, et d'autre part de traiter efficacement nos dysfonctionnements par la mise en œuvre d'actions correctives, **les axes Qualité que nous retenons durablement sont les suivants :**

- **Gagner en compétitivité en renforçant la démarche de conception à moindre coût et en travaillant contre la sur-qualité**
- **Développer les retours d'expériences**
- **Améliorer la performance du processus achats**
- **Renforcer et rendre plus régulière notre dynamique commerciale**

Pour réussir notre démarche, la politique qualité doit être comprise, partagée et acceptée par tous. Chaque collaborateur doit donc être conscient de sa contribution à la qualité du service. Il est du devoir et de la responsabilité de chacun d'acquérir un véritable esprit qualité et de s'assurer que les procédures définies sont comprises et respectées et que le niveau de qualité requis est atteint.

De mon côté, je m'engage à procurer tous les moyens nécessaires à la mise en œuvre de la politique qualité et à l'atteinte de ces objectifs et je compte sur vous tous pour vous impliquer dans cette démarche essentielle pour nos clients et donc pour la réussite de SETREM.

Le 30 janvier 2017
Maxime Sailly